



DECISION DU MAIRE

Signature d'un bail dérogatoire
Au 25 rue Edmond Bellin à LION-SUR-MER
Un local à usage de Commerces Ephémères

Le Maire de la Commune de Lion sur Mer,

- VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2026 portant délégations du conseil municipal au Maire dans certaines matières pour la durée du mandat et notamment ; pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- VU la vacance du local ;

DECIDE

ARTICLE 1 D'approuver la signature d'un bail dérogatoire avec :

- Madame Le Tellier Anne, résidant 160, rue de la Cohorte – 14990 Bernières-sur-Mer, Numéro SIREN 833 573 728 ;
- Madame Vigouroux Stéphanie, résidant 5, rue du Val Pican Apt 10 – 14470 Courseulles-sur-Mer, Numéro SIRET 901 375 899 00019 990 ;
- Madame Lebel Marion, résidant 4, rue de la Cavée – 14470 Reviars, Numéro SIREN 579 270 078 ;
- Madame Penfrat Richomme Anne-Julie, résidant 1, allée des Rossignols - 14150 Ouistreham, numéro SIREN 792 874 588 ;
- Madame Payen Chloë, résidant 12, impasse de Corday Breel – 61100 Breel, numéro SIREN 852 008 358 ;
- Madame Paul Catherine, résidant 12, rue du Port – 50100 Cherbourg-En-Cotentin, Numéro SIRET 901 666 065 00015 ;
- Madame Ternois Océane, résidant 6, rue Lucie Aubrac – 14370 Moulton-Chicheboville, Numéro SIREN 949 405 344 ;
- Madame Jamot Charline, résidant 1979, rue des Sources – 14200 Hérouville-Saint- Clair, Numéro SIREN 518 584 164 ;

A compter du 30 mai 2026 pour trois (3) mois pour la location du local situé dans le rez-de-chaussée du bâtiment 25, rue Edmond Bellin – 14780 LION SUR MER à vocation de Commerces Ephémères.

ARTICLE 2 Que cette location est consentie et acceptée moyennant un loyer mensuel de : 500€ ttc/mois

ARTICLE 3 D'acter que la commune de LION SUR MER en tant que propriétaire ne souhaite pas recevoir de dépôt de garantie.

ARTICLE 4 Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

P.J. Bail dérogatoire 25, rue Bellin

Fait à Lion sur Mer, le 28 mai 2026

Le Maire
Magali SAINT



Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20260528-DEC2026-003-DE
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 28/05/2026